Villers Accueil

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE VILLERS ACCUEIL

REUNION À LA SALLE PANORAMIQUE DU CASINO A VILLERS SUR MER LE 11 /10 / 2024

A 14 heures les émargements commencent ainsi que les remises des pouvoirs .

A 14 heures 30 la réunion débute avec les mots de bienvenue de la présidente.

La présidente rappelle l'ensemble des ateliers ainsi que les évolutions de certains ,et la création d'un nouvel atelier chant ,et crochet.

La présidente passe la parole au representant de la mairie Mr Louis RONSSIN adjoint au maire de VILLERS en charge des associations .Ce dernier signale que la mairie propose aux associations qui organisent des activités en lien avec le 80 ième anniversaire du débarquement aide et que celle-ci se propose d'aider,d'accompagner les associations.

Nelly Lebailly prend la parole en tant que responsable des ateliers et annonce l'ouverture de l'atelier Chant animé par Solenna et l'atelier Crochet animé par Marie-Claude.

Edith Lecuyer fait un état récapitulatif de l'année passée et des projets à venir concernant les sorties et voyages.

Marc Hamon, trésorier en exercice, présente à l'assemblée l'ensemble des comptes et explique les différents postes. Il interroge l'assemblée afin de répondre aux questions éventuelles.

La Présidente demande l'approbation des comptes à l'assemblée, approbation qui est votée à l'unanimité.

Conformément aux statuts de l'association Villers Accueil, trois membres du bureau sont sortants : à savoir, Marc Hamon, Hervé Giochon, sortants réeligibles et Catherine Vincent, sortante et démissionnaire . Il est donc procédé à un vote à bulletins secrets pour l'élection de Hervé Guiochon, Marc Hamon et Brigitte Lepeltier.

Présentation du vote :

Présents + pouvoirs 114

| | | |
|---|---|---|
| Résultat du vote : | Votants | 114 |
| | Blancs ou nuls | 0 |
| | Exprimés | 114 |

Résultat par candidat

Marc HAMON 114, Hervé GUIOCHON 114, Brigitte LEPELTIER 111.

Les trois membres sont élus.

Un PowerPoint sur le voyage en Thaïlande de mars 2024 est proposé aux membres de l'association et commenté par Hervé Guiochon.